

**PROCES VERBAL DU CONSEIL
INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
MARDI 11 DECEMBRE 2012**

Thierry CAZORLA, Président du conseil de l'IAE ouvre la séance à 17h30.

1- Procès verbal des conseils de l'IAE des mardi 3 juillet 2012 et mardi 2 octobre 2012

Le vote du procès-verbal du conseil du 3 juillet 2012 est reporté au prochain conseil.
Le procès-verbal du 2 octobre 2012 est voté à l'unanimité.

2- Budget 2013

Avant la présentation du budget de l'IAE, Bernard DEREMETZ présente le contexte national et les crédits de fonctionnement des universités qui induisent les contraintes budgétaires de l'UVHC.

Le document présenté évoque notamment les contraintes budgétaires suivantes :

- Un financement du ministère défavorable avec : les moyens alloués selon l'activité et la performance qui ne progressent plus, la mise en réserve de crédits, l'absence d'actualisation de la masse salariale transférée qui ne finance pas l'intégralité des dépenses obligatoires, l'absence d'une partie du financement des emplois gagés, le Glissement-Vieillesse-Technicité non financé et enfin l'augmentation préoccupante du ratio de la masse salariale sur les recettes d'exploitation ;
- Une volonté de l'UVHC de : restaurer des marges de manœuvre pour financer l'investissement, maîtriser les dépenses de fonctionnement, cadrer les dépenses de masse salariale, conforter les ressources propres.

Au vu de cette présentation, Marie-Pierre MAIRESSE pose les questions suivantes :

- Quel est le montant de la dotation consolidée par étudiant ?
- S'il y a un coût complet, quel est le mode de calcul des clés de répartition ?

Cédric EDART présente le budget initial 2013 d'un montant total de 779 873 €.

Il s'agit d'un budget en augmentation par rapport à 2012. Cela s'explique par une volonté de la Présidence d'afficher des ressources propres supérieures aux recettes « de prudence » proposées par la direction de l'IAE dans une conjoncture économique difficile (Formation continue, taxe d'apprentissage, ...). L'IAE se voit malgré tout diminué de la part de la DGE attribuée par l'UVHC qui passe d'un montant de 96 021 € en 2012 à 63 696 € en 2013. Ce montant est d'ailleurs à corriger puisque l'IAE supportera en 2013 la charge de ses personnels contractuels (environ 50 000 €).

Comme pour le budget 2012, les prestations internes sont gérées de manière extra-comptable et représentent 43 000 € en plus du budget de l'IAE.

Suite à de nombreuses remarques et à des questions posées au Vice président et restées sans réponse, les membres du conseil très inquiets votent contre à l'unanimité.

Collège des usagers : A. HERBIN, J DUHAMEL, M RICHARDOT, A BUTTICE, T POTDEVIN, A DELCLOY, C MAILLARD.

Collège personnalités : T. CAZORLA.
Extérieures

Invités : B. DEREMETZ représentant M. OURAK, C. DEUTSCHMANN, C. EDART.

Ont donné pouvoir :

Collège A : J-P GALAN à M-P MAIRESSE

Collège BIATSS : E BRASSEUR à E COLMANT

Collège Personnalités extérieures :
H. PINATON à T. CAZORLA
J. SCHNEIDER à F. DEBACKER